

Écoutez les podcasts du « Soir »

Retrouvez le podcast quotidien du *Soir* pour s'informer, décrypter et s'inspirer.



« À propos », c'est l'information comme vous l'entendez, avec des sujets racontés et analysés par les journalistes de la rédaction pour mieux comprendre l'actualité.



Découvrez « À propos » et tous les podcasts sur : *Le Soir* (podcasts.lesoir.be ou via l'application), « Podcast Addict », « Apple Podcasts », « Google Podcasts », Spotify et Amazon Music.

ENSEIGNEMENT

Le Pacte fait sa dixième rentrée



Depuis septembre 2014, le Pacte d'excellence sera passé entre les mains de trois ministres de l'Éducation. À l'occasion de la dixième rentrée de cette refonte complète de notre système éducatif, « Le Soir » passe cinq réformes à la loupe : rythmes scolaires, intégration des élèves à besoins spécifiques, plan de pilotage... Avec une question : est-ce que l'école va mieux aujourd'hui qu'hier ?

La majorité des enseignants aux nouveaux rythmes scolaires

D'après une enquête menée par l'Université de Mons, 56 % des enseignants approuvent le nouveau calendrier scolaire. Mis en œuvre pour réduire la fatigue et les inégalités, ses effets sont plus difficiles à évaluer.

Le Pacte d'excellence, ce paquebot géant qui fête ses dix ans

L'histoire raconte que le Pacte d'excellence serait né dans l'esprit d'une certaine Joëlle Milquet, tout juste nommée au ministère de l'Éducation en Communauté française. Pour sa première rentrée de ministre, la ministre humaniste entend ni plus ni moins que révolutionner l'école. « L'excellence » devient son mot d'ordre. Nous sommes alors en septembre 2014. A chaque publication des tests internationaux du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), c'est la douche froide. Nos élèves perfectionnent moins bien que leurs voisins du nord du pays, surtout en français. Dans sa déclaration de politique communautaire, le gouvernement Demotte II (PS-CDH) inscrit sa volonté de conclure un Pacte pour un enseignement d'excellence, qui vise à réformer l'enseignement obligatoire. Très vite, les travaux du Pacte sont lancés. Douze groupes de travail réunissant cher-

cheurs et experts sont chargés de faire l'état des lieux de notre système scolaire. Ces groupes doivent ensuite définir ce que sera l'école du XXI^e siècle. Les objectifs seront les suivants : renforcer la qualité de notre enseignement, améliorer les résultats des élèves, et réduire l'inégalité... tout en optimisant les moyens financiers.

Des paroles suivies d'effets

Des groupes de travail sans réelle volonté de changement ? Pas si sûr. En janvier 2016, le groupe central composé des principaux acteurs de l'école (syndicats, fédérations de parents, pouvoirs organisateurs) est mandaté pour élaborer les plans d'action à mettre en œuvre. Débute également un processus participatif de grande ampleur : rencontres sur le terrain, colloques thématiques, forums de discussions... Avec la volonté d'intégrer les différentes remarques venant de la base, mais surtout de favoriser son

adhésion. Depuis l'enseignement dit « rénové » des années 70 (un premier pas vers le tronc commun), l'enseignement francophone n'avait plus connu de pareille réforme.

Une version presque aboutie du Pacte tel qu'on le connaît aujourd'hui est rédigée. Des centaines de pages qui font apparaître un manque de consensus au sein du groupe central. Dans *Le Soir* du 9 février 2017, Pierre Bouillon écrit : « Le texte de 320 pages, émettant une centaine de propositions de réformes, vient d'être soumis à l'avis des membres et affiliés de chaque organisation impliquée dans le processus. Les derniers verdicts sont tombés mercredi : c'est non. On résume ? Pour les PO, c'est "oui, à la condition que...". Pour les cinq syndicats enseignants, c'est "non, sauf si...". C'est la douche froide. Que va devenir ce texte si longuement négocié ? » A l'époque déjà, l'évaluation des enseignants et la charge de travail collaboratif bloquent l'avancée du Pacte.

Mise en œuvre progressive

Adapté aux critiques, le texte fondateur est finalement signé par l'ensemble des acteurs de l'école en mars 2017. Il sera, dans la foulée, approuvé par le gouvernement. En mai 2019, à la veille d'un changement de majorité, les signataires demanderont officiellement au monde politique de respecter la feuille de route.

Concrètement, le Pacte d'excellence repose sur deux axes : une nouvelle formation commune de la maternelle à la 3^e secondaire (le tronc commun) et un système de gouvernance, venant du privé, qui mêle autonomie et responsabilisation des équipes (les plans de pilotage).

Les premières mesures entrent en vigueur à la rentrée 2017, trois ans après le début du chantier. Progressivement, une nouvelle couche est ajoutée aux précédentes. Pour chaque décret, rebelote, le processus politique doit se mettre en marche avec des oppositions, politiques ou syndicales, pour, au final, aboutir (presque toujours) à un consensus. A l'exception de l'évaluation des enseignants qui continue de pourrir les relations entre politique et syndicat.

La crise sanitaire ayant reporté plusieurs avancées, il faudra attendre 2022, avec la réforme des rythmes scolaires, pour que chacun – enseignant, direction, parent, élève – se rende compte des effets du Pacte sur notre vie quotidienne. « Face au risque de saturation du terrain, la nécessité de phaser ces plans se fait alors sentir », estime Marc Romainville, professeur à l'Université de Namur et l'un des pilotes du Pacte. « Avec le risque, toutefois, de reporter à parfois fort tard l'observation des effets attendus. » CH.HN

Le Pacte en dix dates

Septembre 2014

Joëlle Milquet (CDH), nouvelle ministre de l'Éducation, propose la mise en place d'un Pacte pour un enseignement d'excellence.

Janvier 2015

Les travaux du Pacte sont lancés. Des groupes de travail sont chargés de faire l'état des lieux de notre système scolaire (phase I) et de définir l'école du XXI^e siècle (phase II).

Janvier 2016

Le groupe central doit définir concrètement les plans d'actions à mettre en œuvre (phase III), mais peine à trouver un terrain d'entente.

Avril 2016

Après la démission de Joëlle Milquet (CDH), Marie-Martine Schyns devient ministre de l'Éducation.



CHARLOTTE HUTIN

Une semaine avant la rentrée des classes, beaucoup d'enseignants ont repris le chemin de l'école. Il est déjà temps de redonner un coup de frais à sa classe, d'assurer des permanences, de préparer ses cours. Pour les directions, la rentrée avait même lieu un peu plus tôt. Le 16 août, au lendemain des festivités, ils étaient derrière leur bureau, prêts à organiser les horaires, rencontrer les nouveaux enseignants. « J'ai personnellement arrêté le 12 juillet. Cinq semaines pour récupérer et relancer une année correcte, c'est un peu juste vu l'état de fatigue dans lequel j'étais », admet Christine Toumpsin, directrice de l'Institut Notre-Dame d'Anderlecht.

Avec le nouveau calendrier scolaire, les vacances d'été ont été raccourcies, passant de 9 à 7 semaines pour les élèves plus chanceux, au profit d'une alternance de sept ou huit semaines de cours suivies de deux semaines de congé. Mais seulement pour les petits francophones, de la maternelle au secondaire. L'enseignement flamand et germanophone n'a pas suivi, idem pour l'enseignement supérieur francophone. « Le nouveau calendrier est incontestablement meilleur que l'ancien, c'est vraiment très positif », soutient Veronique Ruscart, enseignante et directrice de L'Esperluette à Braine-l'Alleud. « La grosse catastrophe, selon moi, reste la désynchronisation avec la Communauté flamande. Il ne s'agit pas de chercher un coupable. Il y a eu une envie de pousser côté francophone et de freiner côté flamand. »

Adulée par certains, décriée par d'autres, la réforme des rythmes scolaires souffle sa première bougie. L'heure de faire un premier bilan. Selon une enquête menée par le service Edu-

KROLL

